

Numéro 903

MAI 2019

PRIX: 1 euro

# UD NORD



**NOUS, C'EST LA CGT !**

**Page 6**

**Pages 8 - 9**

**CONGRES  
CONFEDERAL**

**INFO  
LUTTES**

**Pages 4 - 5**

**C43<sup>e</sup>**  
**Congrès**  
4-5-6 Décembre 2019  
**Dunkerque** Bât. L'Avenir

nord  
59  
la  
cgt  
union départementale



**Expertise,  
études,  
conseil,  
formation.**

## **CE**

*Stratégie/Finance/Social*

### **Prérogatives économiques**

- ▶ Analyse des comptes et des budgets
- ▶ Orientations stratégiques
- ▶ Politique sociale - emploi
- ▶ Assistance à la commission économique
- ▶ Etudes libres

### **Prévention et gestion des difficultés éco & sociales**

- ▶ Plans de licenciement
- ▶ Droits d'alerte
- ▶ Fusions - acquisitions
- ▶ Appui à la négociation

### **Gestion et comptabilité du CE**

## **CHSCT**

*Conditions de travail*

### **Expertises projet important**

- ▶ Réorganisations
- ▶ Suppressions de postes
- ▶ Nouvelles technologies
- ▶ Evaluation / classification

### **Expertises risque grave**

- ▶ Risques psychosociaux
- ▶ Pénibilité
- ▶ Accidents du travail
- ▶ Maladies professionnelles
- ▶ Conflits au travail

### **Aide à la mise en place d'une politique de prévention**

### **Tous secteurs d'activité & fonction publique**

## **Formation**

**Agrément formation CE et CHSCT**  
**Formations sur-mesure**

## **Une expertise reconnue**

▶ **Enjeux du service public** : transports collectifs, routes, énergies, administrations, emploi, télécommunications.

▶ **Mutations du commerce et de la banque/finance** : grande distribution, grands magasins, commerce spécialisé, banques, assurances, SSII.

▶ **Réorganisations de l'industrie, recours à la sous-traitance, lean** : équipementiers, automobile, verrerie, BTP, maintenance.

▶ **Évolution des services et fonctions support, mutualisation, externalisation, informatisation** : tous secteurs d'activité.



Dans six mois se déroulera le 43eme Congrès des Syndicats CGT du Nord

**Du 4 au 6 décembre 2019**, à Dunkerque, les Syndicats CGT du Nord seront appelés à faire le bilan d'activités de ces trois dernières années sur notre département, à débattre et à écrire notre feuille de route pour les trois prochaines.

Un Congrès, c'est une longue préparation qui exige l'implication de tous.

Rédaction des documents « Activités, orientations, statuts, etc.. »

Pour ce faire, quatre commissions ont été ouvertes en mai 2019 par l'union Départementale des Syndicats CGT du Nord: la commission orientations, la commission statuts, la commission mandats/votes et la commission candidatures.

Chargées de travailler sur la rédaction des différents documents préparatoires à notre congrès, les commissions sont ouvertes à tous et il est indispensable que chaque syndicat puisse y apporter sa réflexion.

Dès le mois de juillet, les différents documents seront envoyés à l'ensemble des bases.

Nous invitons l'ensemble des syndicats et sections syndicales à s'emparer, dès à présent de leur congrès afin que celui-ci soit un véritable moment de démocratie.

Un congrès, c'est aussi une logistique qui permet d'accueillir pendant trois jours les congressistes dans de bonnes conditions, et pour cela nous avons besoin de bénévoles .

Inscription à: [coordination@cgt59.fr](mailto:coordination@cgt59.fr)

## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>Page 3</b>
<b>Info luttés</b>	<b>Pages 4 - 5</b>
<b>Justice</b>	<b>Page 6</b>
<b>Le 1er mai dans le Nord</b>	<b>Page 7</b>
<b>Congrès confédéral</b>	<b>Page 8 - 9</b>
<b>Espace revendicatif</b>	<b>Page 10 - 11</b>
<b>I.R.H.S</b>	<b>Page 12</b>
<b>U.S.R</b>	<b>Page 13</b>
<b>Culture</b>	<b>Page 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>Page 15</b>

## Les AssMat poursuivent le combat...



**Le 18 mai, plus déterminé que jamais, le collectif « des assistants maternels en colère » ont organisé un rassemblement de 10h à 11h30 sur la grand place de Lille, suivi d'un pique-nique revendicatif au parc Jean-Baptiste Lebas, contre la réforme de l'assurance chômage.**

Depuis plus de 5 mois, les assistants maternels sont mobilisés contre la réforme de l'assurance chômage qui risque d'impacter lourdement leur statut déjà précaire.

En effet, le gouvernement envisage de réviser le mode de calcul de leur indemnisation pour complément d'activité, ce qui entrainerait une baisse de ce dernier estimée entre 30 et 300 euros lors de la perte de contrats selon les projections mêmes de l'UNEDIC.

Dans cette profession très fragilisée par des conditions de travail précaires, et un nombre d'assistants Maternels en baisse d'année en année, un tel recul social est inacceptable.

Durant 2 heures, elles sont allées à la rencontre de la population pour l'informer des risques de disparition de leurs métiers, au vue des mesures inscrites dans la réforme de l'assurance chômage.

Elles ont reçue un accueil chaleureux et recueilli de nombreuses signatures à leur pétition de soutien.

Le seul absent, la presse malgré l'invitation. Mais c'était mal connaître la persévérance des manifestants qui sont allés directement devant la porte de la Voix du Nord, clamant de voir un journaliste. Initiative réussie car quelques minutes après une journaliste est descendue et un article de presse est paru le jour même dans le journal!

## Le SDIS59 passe à l'action...



**les carrières et mutation, les conditions de travail et l'insécurité.**

Aujourd'hui la plupart des CIS et des services du SDIS59 sont au bord de la rupture, avec comme trame de fond la volonté nationale de destruction des services publics.

Chaque jour qui passe, les conditions de travail se dégradent pour les pompiers. Chaque jour qui passe, le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter, malgré le sous-effectif et l'insécurité grandissante. Chaque jour qui passe, la lassitude se fait ressentir davantage chez chaque agent qu'il soit PATS ou pompier.

Ces ras de bol ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Chacun dans son centre de secours, ou son service ressent les effets néfastes de la politique menée actuellement

Alors que tous les syndicats du SDIS59 ont fait de la date du 9 mai, son lancement dans la bataille pour le maintien du service public en conservant des conditions de travail acceptables, les agents présents à cette assemblée générale amplifient l'appel en actant clairement le maintien du mouvement de grève initié le 9 mai.

**A l'initiative du syndicat CGT des sapeurs-pompiers professionnels et agents administratifs et techniques des services du SDIS59, une assemblée générale s'est tenue le 21 mai à 9h30. Plusieurs dizaines d'agents étaient présents pour confirmer l'urgence de s'engager et de rejoindre la lutte en priorisant les revendications sur les effectifs,**

# ASCOVAL

## il faut reprendre la main sur les stratégies et mettre fin à la financiarisation de la sidérurgie.

C'est une longue, très longue lutte que cette mobilisation des quelques 280 salariés d'ASCOVAL pour assurer la continuité de leur aciérie.

Cela fait en effet près de 4 ans, suite à la volonté du propriétaire historique, Vallourec, de s'en défaire, que l'avenir de l'aciérie est incertain.

Après la fermeture du laminoir de St SAULVE en 2016 (ainsi que celui proche de Rouen), pour mieux délocaliser l'activité vers l'Allemagne, mais surtout vers l'Amérique et l'Asie, l'abandon de l'aciérie par Vallourec était inscrit dans son schéma.

On aura vu ces derniers mois que Vallourec aura souhaité davantage sa fermeture plutôt qu'une reprise par un autre acteur. Les peaux de bananes et coups de canif dans le contrat qui liait Vallourec à ASCOVAL pour encore un certain volume, l'auront montré. Vallourec, dont l'Etat est pourtant actionnaire majoritaire, fait visiblement ce qu'il veut dans ce pays. Ça en dit long sur le recul total en terme de politique industrielle par ce gouvernement et les précédents.



La mobilisation des salariés d'ASCOVAL aura permis de mettre en lumière la modernité de leur aciérie, la qualité de l'acier et le potentiel d'élargissement de la gamme, avec des salariés très qualifiés. C'est cette démarche qui aura contraint le gouvernement à intervenir de manière plus effective dans la recherche d'une solution de reprise. N'oublions pas qu'un repreneur potentiel, le franco-belge Altifort, s'était vu torpillé par quelques interférences venant de Bercy auprès de la Banque de France.

Cette relance de l'aciérie d'ASCOVAL est cruciale à double titre :

- L'équilibre industriel et social du bassin valenciennois et, par extension, celui de la région. En comptant les emplois induits, ce ne sont pas, seuls, 270 emplois en jeu, mais 5 fois plus !
- Il faut un coup d'arrêt à cette série de fermetures d'aciéries électriques depuis plusieurs années dans le pays, l'une des dernières en date étant celle du site ASCOMETAL« Les Dunes », sur le littoral dunkerquois.

La sidérurgie a été décrétée en effet filière stratégique pour notre industrie par une commission d'enquête en 2013 par l'Assemblée nationale, laquelle a fourni à l'Etat des recommandations validées à l'unanimité par la classe politique. Parmi elles, une proposition phare : reprendre la main sur la stratégie des multinationales

qui dominent le secteur, y compris par des prises de capital significatives (autrement dit, permettant une minorité de blocage), via la banque publique d'investissement notamment.

Cette préconisation sonne particulièrement juste, à l'heure où le groupe British Steel, repreneur de l'aciérie de St SAULVE le 15 mai dernier, vient d'être placé, outre-manche, sous administration judiciaire, après l'échec d'une négociation avec le gouvernement anglais, pour l'obtention d'un prêt de 33 millions d'euros.

Dans un tel contexte, la nationalisation de l'aciérie, voire plus largement de la sidérurgie, est une alternative pour sécuriser notre industrie.

Par ailleurs, à l'heure où les questions environnementales sont légitimement posées, la CGT affirme que la sidérurgie peut très fortement réduire son empreinte carbone, mais aussi être utile, par sa production, aux transitions nécessaires dans les domaines de l'énergie, des transports, de la construction. Les aciéries électriques, dont la matière première est la ferraille issue du recyclage (largement disponible dans le pays), sont totalement inscrites dans le concept d'économie circulaire.

Les hauts fourneaux d'Arcelor Dunkerque (comme ceux de Fos sur mer) peuvent aussi émettre beaucoup moins de CO2 : la CGT le démontre depuis plusieurs années au travers de ses propositions de filière de production d'hydrogène : on peut non seulement capter mais valoriser jusqu'à 50% du CO2 émis et le transformer en méthane, par la combinaison d'hydrogène : des propositions jusqu'à présent ignorées par Mittal, par le patronat de la métallurgie, ou encore ... par le gouvernement. Ceux-ci, à l'inverse, veulent expérimenter, sur le site dunkerquois, la capture et l'enfouissement du CO2 dans les fonds sous-marins au large de la Norvège, avec tous les risques environnementaux que cela comporte !

Les propositions CGT démontrent que la sidérurgie peut être à la fois plus propre dans son processus de production et en même temps utile au développement industriel et environnemental, à la fois dans les Hauts de France et sur l'ensemble du territoire national.

La production française d'acier est tombée, du fait de fermetures de capacités, à 15 millions de tonnes annuelles, et les importations françaises d'acier s'amplifient (avec quelle empreinte carbone ?!). La CGT affirme qu'il faut remonter notre production nationale à 20 millions de tonnes, pour répondre à la diversité de la demande d'acier. L'intérêt par plusieurs candidats repreneurs pour l'aciérie de St Saulve démontre que les besoins d'acier existent !

Ça passe d'abord par la sauvegarde d'équipements et de sites toujours menacés (ASCOVAL, Vallourec, le laminoir des « Dunes » sur Dunkerque, les entités d'Arcelor, celles de Tata Steel Maubeuge ou Thyssen Krupp Isbergues, de Valdunes, ...), mais donc aussi par une relance des capacités de production.

**Une mobilisation de l'ensemble des salariés du secteur, en lien avec les secteurs clients (comme nous l'avons fait dans notre caravane de l'industrie l'an passé), en lien avec la population, est nécessaire pour y parvenir.**

## Le 10 mai 2019, nous étions nombreux à Valenciennes pour soutenir nos camarades !



**Maitre Franck BERTON .**

*« Il faut savoir que dans ce dossier, il n'y a pas d'élément. Je pense en effet que c'est un combat politique est mené par Mr Chenu, qui ne nous a pas honoré de sa présence. Il a porté plainte et laissé les choses en l'état.*

***On attend une décision qui sera rendue le 5 juin.***

*Le procureur a quand même requis une peine d'un mois de travaux d'intérêt général, ce qui est l'équivalent d'un mois de prison ferme.*

*On attend avec quiétude une relaxe générale de vos camarades, qui n'ont pas démérites à l'audience. Merci de votre soutien à tous !"*



# Le 1er mai dans le Nord



DUNKERQUE



ROUBAIX - TOURCOING



DOUAI



FOURMIES



LILLE



CAMBRAI



ANICHE



VALENCIENNES



SECLIN

**Le discours d'ouverture a dressé le bilan d'une CGT offensive, en revenant sur les luttes pour le maintien de nos services publics, pour la défense de notre système de retraite par répartition, contre la répression syndicale, pour la semaine des 32 heures. Sans occulter le sujet de la perte de première organisation syndicale, malgré nos nombreuses victoires revendicatives.**

Au cours du débat sur le rapport d'activité, de nombreux sujets de préoccupations ont été abordés, telles que les attaques perpétrées contre les services publics, l'avenir des retraites, la fiscalité, les conquits sociaux, les gilets jaunes.

Quelle stratégie syndicale mettre en place ?

Comment accroître le rapport de force en rassemblant et mobilisant le plus grand nombre de salariés dans l'action.

Autant de questions qui ont animé les débats pendant cette semaine de congrès.

## Votes des congressistes

Le bilan d'activité a été adopté à 70,96% de voix pour, (contre et abstention à 44,38%).

Le bilan financier, voté à main levée, a été approuvé par 60,07% des délégués (contre et abstention à 39,93%).

Après des échanges passionnés et la validation de certains amendements, le document d'orientation a été adopté avec 70,63% pour, (contre et abstention à 36,14%).

## Evènements marquants:

**Un amendement a été déposé concernant la FSM :**

**« pour la CGT, il s'agit de rechercher constamment l'échange et l'unité avec toutes les**

**organisations syndicales possibles affiliées ou non à la CES ou la CSI ou la FSM».**

**Amendement validé** par le congrès à 61,4% (469 pour, 294 contre et 100 abstentions)

**L'annexe concernant les comités régionaux, est reportée au 53eme congrès** afin de poursuivre la réflexion sur la structuration des Comités Régionaux.



## Composition du Congrès

**Nombre d'adhérents : 653 200**

- **938** Délégués:
- **416** Femmes et **522** hommes.
- **Nombre de voix: 603 948**
- **751** congressistes participaient pour la première fois au congrès confédéral .

938 délégués sont habilités à prendre part aux votes





## Les différents thèmes du document d'orientation :

**Thème 1 :** « la réalité du travail et son avenir avec les évolutions technologiques comme le numérique »

**Thème 2 :** « le statut de celles et ceux qui travaillent, avec au cœur de notre proposition du Nouveau Statut du Travail Salarié et de sa sécurité sociale professionnelle »

**Thème 3 :** « la construction du rapport de force et convergence des luttes »

**Thème 4 :** « le déploiement au cœur d'un syndicalisme de masse, utile et efficace »



**Philippe Martinez est réélu Secrétaire Général de la confédération pour les trois prochaines années.**

**Le bureau est composé de 12 membres et la CEC composée de 60 membres.**

	Nombre total de voix	Abstentions	Exprimés	Contre	Pour
Thème 1*	595 507	9,23 %	90,77 %	31,02 %	68,98 %
		54 936 voix	540 571 voix	167 697 voix	372 874 voix
Thème 2*	593 687	7,19 %	92,81 %	29,23 %	70,77 %
		42 701 voix	550 986 voix	161 027 voix	389 959 voix
Thème 3*	592 413	5,94%	94,06%	29,51%	70,49 %
		35 167 voix	557 246 voix	164 448 voix	392 798 voix
Thème 4*	594 503	6,72 %	93,28 %	35,13 %	64,87 %
		54 936 voix	554 537 voix	194 816 voix	359 721 voix
Thème 5*	594 381	7,94%	92,03%	21,14 %	78,86 %
		47 188 voix	547 193 voix	115 690 voix	431 503 voix
Document d'orientation	591 674	6,77%	93,30%	29,37 %	70,63 %
		40 078 voix	551 596 voix	162 014 voix	389 582 voix

## TER: Comment le Conseil Régional crée des monopoles privés !

**Annoncée en décembre 2018, la signature de la convention TER ne cesse d'être repoussée. La négociation relative à l'intégration des deux conventions précédentes Nord - Pas de Calais et Picardie se déroule depuis ces derniers mois dans une ambiance de plus en plus délétère.**

Le Président du Conseil Régional n'a pas de mots assez durs vis-à-vis de ses interlocuteurs SNCF, Guillaume Pépy en tête. Pour autant, derrière ce jeu de rôle entre une SNCF qui voit dans cette renégociation une opportunité de dégager du cash, et un Conseil Régional qui veut être le premier à ouvrir le transport régional de voyageurs à la concurrence, se trouvent avant tout la suppression et la précarisation de l'emploi cheminot, et l'annonce d'un service public au rabais.

La libéralisation du TER est effectivement permise par la Loi du 27 juin 2018 qui avait généré trois mois d'un conflit séquencé. Elle s'est depuis complétée par plusieurs ordonnances et décrets qui sont lourds de conséquences pour l'intégrité du réseau national, sa gestion publique, sa pérennisation au niveau régional, les conditions sociales des cheminots, et le contenu même du service public.

La Loi appelée Pacte ferroviaire et ses suites démantèlent complètement le réseau ferroviaire en un réseau structurant géré directement ou par le biais de prestataires privés, et un réseau de lignes baptisé de « desserte fine », qui pourrait être mis en concession auprès de grands groupes très présents sur cette spécialité, comme Vinci, Eiffage, Bouygues, ...

Il est à noter que ce transfert de charge se ferait au dépens des cheminots de SNCF Réseau qui ne sont pas couverts par les dispositions de transfert de personnels en cas de changement d'opérateurs. Celles-ci étant réservées aux cheminots de SNCF Mobilité ! Ainsi donc, dans de telles situations, **trois propositions de postes pourront être offertes à ces cheminots (vers des filiales ou la région parisienne), et si ceux-ci les refusent ; c'est la porte !**

Du côté de SNCF Mobilité, tout en étant couverts par ces dispositions de transfert de personnels, la situation n'est pas meilleure. Si quelques garanties salariales et de couverture santé et retraite sont données, c'est toute l'architecture de garanties statutaires et de réglementation du travail (temps de travail et de repos, amplitude, ...) qui est remise en cause.

Conscient de sa position de force avec un gouvernement qui épouse ses objectifs, le patronat traîne des pieds pour négocier la convention collective de branche, et parie sur la mise en concurrence des travailleurs du rail dans la future organisation.

Pour la CGT, cette stratégie est mortifère pour le rail, les cheminots, mais aussi pour les usagers et les contribuables. En effet, dans le cas des lignes de desserte fine

du territoire, le transfert de la gestion du réseau vers des concessionnaires privés se fera bien entendu après remise à niveau des installations (comme sur l'étoile de St Pol ou la ligne Douai - Cambrai) et pour une durée de plusieurs dizaines d'années.

Profitant de l'asymétrie d'information toujours favorable à l'opérateur, celui-ci pourra afficher des coûts de maintenance et d'exploitation, compensés par la tarification des trajets payés par les usagers et compenser par une « contribution publique d'équilibre » payée par le Conseil Régional.

Nuls doutes que, comme pour les aéroports et les autoroutes, ces deux sources de financement iront directement dans la poche des actionnaires.

Pour ce qui est du réseau structurant, la mise en sous-traitance de sa gestion fera perdre toute maîtrise technique et financière par SNCF Réseau, emprisonnant ce dernier dans un carcan dont il pourra s'extraire.

Enfin, pour ce qui est de l'affectation de lots à des opérateurs alternatifs sur ce réseau structurant, il nous faut sortir les usagers du fantasme d'une concurrence parfaite. Si tel était le cas, chaque usager pourrait choisir son opérateur en arrivant dans sa gare le matin. A partir du moment où certains lots, ou lignes, seront attribués à un opérateur qui sera seul à circuler sur celles-ci ; il n'y a pas de concurrence, mais un transfert de monopole vers des acteurs dont la préoccupation principale est de rémunérer leur actionnaire. Et cela vaut pour les opérateurs privés, comme pour ceux détenus par la puissance publique comme Transdev ou la RATP.

**Plus qu'une amélioration du service public ferroviaire, c'est une supercherie nationale qui est en cours !**



**23 MAI 2019, les cheminots en colère et déterminés envahissent le CSE TER Hauts de France pour exiger l'arrêt des restructurations à la SNCF.**

## Un village des services publics du Douaisis qu'il faut pérenniser !

**Le 11 mai dernier, le Collectif de Défense et de Développement des Services Publics du Douaisis (CDDSPD) et l'Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT du Douaisis ont organisé un village des services publics dans la Cour de l'Hôtel de Ville.**

Ce village était organisé en sept thèmes devant répondre à la question « **de quoi ai-je besoin pour vivre et travailler dignement dans notre territoire ?** ».

Plusieurs chapiteaux étaient installés permettant d'abriter le thème de la santé, de l'Autonomie, de la vieillesse et de la famille, le thème de l'énergie (auquel s'est associée la caravane de l'énergie sur la Place d'Armes), le thème de l'environnement, le thème des transports, le thème de la formation et de l'éducation, le thème de la proximité intégrant la culture, les loisirs, les sports et autres activités, et celui de la justice, pour lequel des audiences juridiques étaient données par des avocats du barreau de Douai.

**Deux débats publics se sont tenus.**



Le premier de 10h à 12h, devant répondre aux questions « : Qu'est-ce que le Service Public ? Et quelles sont les attentes des citoyens ? ».

Le second de 15h00 à 17h00 qui a abordé la question des perspectives de développement des Services publics de proximité. Ce deuxième débat a vu la participa-



tion de plusieurs secrétaires et responsables nationaux et régionaux des Fédérations CGT Mines et Energie, des Services Publics, et des cheminots.

Les débats ont été riches par l'alimentation de situations professionnelles et interprofessionnelles vécues par les salariés et les usagers des services publics, et par l'apport politique des représentants fédéraux sur les stratégies globales des pouvoirs publics et des grands groupes capitalistes. Car derrière le sujet de l'abandon



des territoires par les services publics se nichent quelques intérêts particuliers qui visent à concentrer le capital et les décisions. C'est donc un enjeu majeur de transformation sociale, de choix de société, par la démocratisation des services publics et des entreprises qui en réalisent les missions.

**Quelques pistes de travail ont été définies à l'issue de cette journée.**

- La pérennisation du Collectif par la mise en convergence de construction de propositions et des luttes pour la sauvegarde et le développement des Services Publics dans le Douaisis. Des pistes de réflexions sont déjà en cours sur les transports dans le cadre de l'amélioration de l'intermodalité ;
- L'ancrage du sujet des biens communs et des Services Publics dans les débats et les décisions locales, en démocratisant leur gestion et en faisant des choix de missions et des modes de réalisation, un enjeu de débat public. Pour ne pas laisser les technstructures décider pour nous !
- L'intégration des enjeux environnementaux, sociaux, et industriels qui sont au cœur de ces décisions ;
- La formalisation du fonctionnement du Collectif pour donner plus de visibilité et de force à nos initiatives, y compris en revenant et en analysant la journée du 11 mai.

Un beau programme pour une équipe dynamique qui a de fortes ambitions pour vivre et travailler dignement dans le Douaisis.

# IRHS CGT NORD-PAS-DE-CALAIS



## COMMENT SONT NÉS LES INSTITUTS CGT D'HISTOIRE SOCIALE ?

C'est en 1982 à Lille, lors du 41ème congrès confédéral, que la décision est prise de créer l'association « Institut National CGT d'Histoire Sociale » sous l'impulsion de

Georges Séguy. L'Institut mobilise ses atouts et ses compétences pour donner à connaître aux salariés l'histoire sociale et singulièrement la longue expérience de la CGT. L'IRHS CGT 59/62, association loi 1901, a été fondé, deux ans après la création de l'Institut National, par le Comité Régional CGT Nord-Pas-de-Calais, ses Unions Départementales, Unions Locales et comités de coordination professionnels régionaux. André Wiart et Daniel Debruyne en ont été les principaux responsables.

Tournée vers l'avenir, l'assemblée générale d'avril 2018 a décidé de donner un nouvel élan à notre IRHS CGT 59/62.

Par nature, l'action syndicale se concentre sur le présent, voire le quotidien avec de temps en temps un regard sur l'avenir en terme de perspectives. Pourtant, au quotidien, il y a beaucoup à puiser dans l'histoire. L'histoire sert à comprendre l'actuel. Notre mission est donc de donner à connaître tout ce qui peut contribuer à la réflexion, à l'analyse, pour le présent et le futur.

Les instituts d'histoire sociale de la CGT sont des outils incomparables et d'une richesse inestimable mais encore trop sous-estimée, pour interroger notre histoire (comme elle a été et non comme on voudrait qu'elle fut) la confronter, la partager, permettre au plus grand nombre de mieux l'appréhender, la comprendre, la connaître.

## VIE DE L'I.R.H.S : AGENDA

- Emprunt de l'Exposition sur mai 68 à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'USTM le 6 mai
- Participation à l'Assemblée Générale de l'IHS le 21 mai 2019
- Participation à la Commémoration Fives Cail le 27 mai avec l'Exposition sur l'usine de Fives
- Participation au Congrès du Syndicat Fapt 59 les 28 et 29 mai prochains à Comines avec l'Exposition sur Martha Desrumaux
- Participation au Congrès de l'Union locale de Boulogne le 20 juin
- Journées d'étude de l'IHS National au Cap d'Agde du 3 au 6 Juin 2019
- Visite à programmer de l'Union locale de Valenciennes pour aide à l'archivage
- Rencontre à programmer avec la section des retraités de la Filpac pour aide à l'archivage

## LA CGT CRÉATRICE DU FESTIVAL DE CANNES : LE SAVIEZ-VOUS ?



**Le grand public comme un grand nombre de syndiqués CGT ignorent le plus souvent que la CGT a joué un rôle essentiel dans la création du Festival de Cannes.**

La réflexion qui a eu lieu durant le Front Populaire aurait dû permettre la naissance du Festival avant la guerre pour faire concurrence au Festival de Venise placé sous la tutelle de Mussolini.

Mais la guerre a temporairement interrompu le projet et ce n'est finalement qu'en septembre 1946 que la première édition du festival de Cannes a eu lieu.

La CGT et le PCF portèrent contre vents et marées le projet sous l'impulsion de Philippe ERLANGER, Chef de service des échanges artistiques au ministère des Affaires Étrangères et du réalisateur Louis DAQUIN de la Confédération Générale du Travail. Le gouvernement de l'époque refuse de financer un festival et le Palais des Congrès. Des ouvriers syndiqués CGT participent bénévolement à la construction du Palais de la croquette. Dès 1946, la Fédération Nationale du spectacle CGT fait partie du Comité d'organisation ce qui est encore le cas aujourd'hui. L'acteur Gérard Philipe a été l'un des secrétaire CGT du spectacle.

## MAI 2019, les retraités réunis en comité général



**Le 24 Mai 2019 l'USR CGT NORD a réuni son Comité Général à CAPELLE-en-PEVELE.**

146 participants représentatifs de 35 Sections et 38 membres de la CE USR, ont débattu sur quatre thèmes d'actualité :

- **La syndicalisation et continuité**
- **Le pouvoir d'achat**
- **La sécurité sociale, l'action sociale**
- **Les services publics**

Ce comité général a permis d'échanger, de débattre et de faire le point de la situation en lien avec notre qualité de vie syndicale et la mise en œuvre de notre démarche revendicative.

Analyse et réflexion sur la situation ont été au cœur des enjeux de société auxquels nous sommes tous confrontés.

La réflexion autour du constat des attaques incessantes mais aussi des propositions et plans de travail nécessaires pour gagner en efficacité et en convergences d'action avec les salariés actifs.



**L'enjeu du syndicalisme retraité, de son renforcement doit permettre de porter l'enjeu des revendications spécifiques des retraités.**

Ce comité général s'est également voulu point d'appui pour la préparation du prochain Congrès USR envisagé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et pour la construction d'une nouvelle CE.

A été soulignée la nécessité de trouver un équilibre et un renouvellement pour la future direction de l'USR.

**C'est dans cette optique que les UL, UP et syndicats ont été sollicités à participer au comité général de l'USR afin que les syndicats du Nord s'emploient à réfléchir aux possibilités de propositions et de mise à disposition de candidatures pour la CE ainsi que pour la première responsabilité de l'USR.**

**L'insuffisance de participation ( 3UL et 3 UP ) n'a pas pu tenir cet objectif dans l'immédiat.**

Le nombre d'interventions et la richesse des débats sur les différents thèmes ont montré toute la nécessité de dépasser le repli sur soi et au contraire, de rassembler le plus grand nombre d'actifs et de retraités sur les enjeux communs.



Si les retraités ont partiellement fait reculer « MACRON » sur la hausse de la CSG, le problème sur le pouvoir d'achat, la revalorisation des retraites, les pensions de réversions, reste entier.

La détermination des retraités reste intacte et le groupe des neuf, dont l'unité nationale tient depuis 2014 se réunit le 29 Mai pour envisager de nouvelles actions et manifestations.

**Dans l'immédiat, se sera l'initiative nationale du 20 juin sous forme de délégations en direction de l'Elysée qui se concrétisera par le dépôt de plusieurs centaines de milliers de car-telettes pétitions sur le pouvoir d'achat et les services publics.**

## UN DIMANCHE AU MUSEE POUR S'ENRICHIR CULTURELLEMENT...

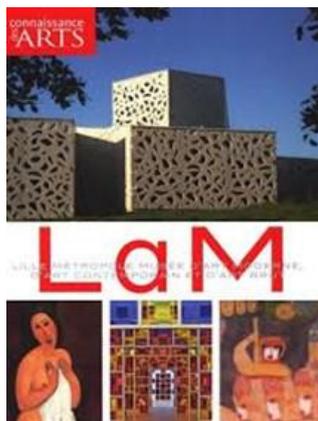
**Le développement, le partage et l'accès de tous à la culture, tant celle qui s'élabore au travail que les œuvres du patrimoine, la création artistique et scientifique, sont les conditions essentielles de la réalisation d'une véritable démocratie culturelle.**

**La culture est un enjeu, un élément constitutif du développement humain, moteur de la transformation sociale. La démocratie culturelle est un axe de construction revendicative et de mobilisation car elle est facteur d'échange, de connaissance, d'émancipation et d'émancipation des salariés.**

Alors que faire le dimanche qui est et doit rester un temps social pour soi ou pour sa famille?

Pourquoi ne pas aller, tous les premiers dimanches de chaque mois, au musée... Pourquoi tous les premiers dimanches de chaque mois? Et bien parce que c'est gratuit! Enrichissons-nous en allant au musée gratuitement! Profitons-en!

**Rien que sur la métropole Lilloise, il existe 12 musées et centres d'art.**



### Le LaM

Musée d'art Moderne, d'art contemporain et d'art brut situé à Villeneuve D'Ascq. Riche de plus de 7000 œuvres, il présente un ensemble unique qui témoigne des principales composantes de l'art des XX<sup>ième</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Le LAM à Villeneuve D'Ascq, Le Musée de la Bataille de Fromelles, Lille 3000, Le Musée de l'Hospice Comtesse de Lille, Le Musée d'Histoire Naturelle de Lille, La Piscine à Roubaix, La Condition Publique de Roubaix, La Manufacture : musée de la mémoire et de la création textile, Le Fresnoy : studio national des arts contemporains à Tourcoing, le MUba Eugène Leroy de Tourcoing, l'Institut du Monde Arabe à Tourcoing.

### La Condition Publique

Laboratoire créatif, lieu de vie et de travail, au croisement entre culture et innovation sociale, urbaine et environnementale. C'est également un lieu de diffusion artistique, avec une programmation foisonnante d'expositions, de concerts et d'événements autour de deux saisons : l'automne et le printemps.



**Sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, il y a plus de 200 musées. De quoi trouver son bonheur...**

Pour n'en citer que quelques-uns : musée des Beaux-Arts à Valenciennes, musée de la Chartreuse à Douai, le Louvre Lens, le Centre historique minier de Lewarde, le Musée des Beaux-Arts d'Arras, le musée de Flandres à Cassel, le musée de la dentelle à Calais, le musée Matisse au Cateau Cambrésis...

La culture n'est pas réservée à une élite. Bien souvent les artistes vivent dans la pauvreté toute leur vie et c'est la spéculation qui est faite après leur mort qui fait que leurs œuvres coûtent des fortunes. Alors profitez des œuvres proposées dans les musées, profitez de votre temps libre pour découvrir car on le voit autour de nous, la première chose qui est faite dans les pays où l'extrême droite arrive au pouvoir, c'est de supprimer les budgets liés à la culture car un peuple cultivé c'est un peuple dangereux.

### La Piscine

Ancienne piscine municipale construite dans le style Art déco et réhabilitée en musée en 2001, le musée d'art et d'industrie de Roubaix présente ses collections sculpture, peinture, céramique, textile, mode et design dans les espaces atypiques de ce lieu exceptionnel.



## Agenda

**14 juin:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite

**18 juin:** C.E U.D

**20 et 21 juin:** Congrès EPD-SAE

**21 juin:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite.

**Faites connaitre vos dates à [coordination@cgt59.fr](mailto:coordination@cgt59.fr)**

Retrouvez toutes les infos de l'UD en vidéo sur:

**Facebook :UD CGT NORD**



**YouTube: UDnews#59**



**Comité de rédaction UD Nord:**  
Valérie PRINGUEZ - Alexandre ONG  
- David ROTOLO

[com@cgt59.fr](mailto:com@cgt59.fr)

## La stratégie du numérique tribulaire de nos comportements:

Quelques soient nos rapports aux technologies modernes, au réseaux sociaux, les stratégies de communication en direction des institutionnelles et des médias ou leaders d'opinions via le réseaux twitter ainsi que celle en direction du citoyen en appellent à notre raison.

Or pour la propagande un aspect plus humains est utilisé. L'affect et les sentiments sont mis en avant par les sciences cognitives et les sciences de la décision.

Un groupe est d'autant plus influencé s'il est d'autant plus affectés émotionnellement, d'ou certaines stratégies du choc basées sur la peur ou sur le désir, notamment dans de nombreuses campagnes publicitaires et marketing sollicitant l'achat de bien.

Ainsi dans le documentaire PROPAGANDA (La fabrique du consentement 2018) de Jimmy Leilpold nous voyons comment la pratique de consommation de tabac chez les femmes a bénéficié de la période de lutte pour l'émancipation des droits de la femme et leur accès aux votes aux Etats-Unis.

Elle faisait appel au sentiment d'égalité et de justice.

De même, la campagne auprès des médecins américains pour promouvoir le bacon, comme aliment nécessaire à une bonne santé, passait par ce leader d'opinion

en matière de santé compte tenu leur expertise .

Cela ce résumant à « Pour être heureux et donc en bonne santé , mangé du lard, du bacon ».

**En conclusion, pour que la population refuse ce consentement, elle doit se réveiller, mais avec quelles sentiments ou émotions ?**

**Là est la question...**



**Le pouvoir  
d'agir  
ensemble sur  
l'essentiel.**



**La Macif est une entreprise de l'économie sociale.**

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun.

Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour une économie plus sociale et plus solidaire.

**Plus d'informations sur [macif.fr](http://macif.fr)**



**Essentiel pour moi**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.